

"L'écran et le cadre dans la musique acousmatique"

Résumé

Par l'exemple de la musique acousmatique, une réflexion sur la virtualité et la rematérialisation du son: Principe et histoire de cette musique totalement révolutionnaire, inventée avec le magnétophone: l'instrument à virtualiser les sons.

Je reçois le thème de cette conférence (en espagnol)...on me traduit ...et je retiens immédiatement les mots suivants :

Dématérialisation

Virtualité

Technologie

Dé légitimisation du virtuel

Le cadre

Moi : en tant que compositeur de musique acousmatique, qu'est ce que ces mots m'évoquent ?

Je crois pouvoir en parler, parler de cette musique acousmatique que peu de gens connaissent, de sa démarche totalement révolutionnaire, de sa liberté...

Tiens mais je me rends compte en écrivant ceci que je travaille dans le virtuel !...pour moi « composer avec un violon » c'est utiliser un logiciel qui va me générer un son de violon...Je m'en rends compte seulement maintenant car pour moi qui suis « né » avec cette musique et qui n'ai jamais eu d'autre formation que la lecture du « traité des objets musicaux » de Pierre Schaeffer, composer c'est simplement utiliser des «sons», des "objets sonores". Les enregistrer et ensuite les manipuler en studio, donc travailler sur du virtuel !

«Telle est la suggestion de l'acousmatique: nier l'instrument et le conditionnement culturel, mettre face à nous le sonore et son "possible" musical.»

Pierre Schaeffer : Traité des objets musicaux

C'est une des caractéristique majeure de cette musique dite « concrète »: Concrète par opposition à la musique « abstraite » faite de notes, donc de symboles abstraits. Cette musique « concrète » manipule des « objets sonores » qui sont dématérialisés...par principe même. Cette musique ne "s'écrit pas" car elle manipule des objets trop complexes pour pouvoir être représentés par une notation: La notation (l'abstraction) n'est possible que si les paramètres sont restreints (le type d'instrument, sa hauteur, l'intensité et le type de jeu); Mais ici tout est possible, à chaque instant le compositeur est face a l'infini des possibles, car les objets qu'il manipule sont virtuels et non pas contraints par le physique.

Ethymologiquement, acousmatique provient du grec "Akousma": "ce qu'on entend". Le terme "acousmatique" était employé par le philosophe Pythagore pour qualifier un

enseignement qu'il donnait caché de ses disciples par un rideau, afin que ceux-ci se concentrent uniquement sur ses phrases et ne soient pas perturbés par ses mouvements ou son apparence. Un son est donc "acousmatique" lorsqu'on ne peut pas en voir la source, et par extension, la connaître.

Peut être est il utile de rappeler un peu d'où vient cette musique: Elle a été "inventée" conjointement dans les studio de l'ORTF et de la radio allemande dans l'immédiat après guerre. Pierre Schaeffer en France, Karlheinz Stockhausen en Allemagne en sont les inventeurs. Pierre Schaeffer en a écrit la "théorie", le "solfège": le **traité des objets musicaux** : un ouvrage totalement révolutionnaire, remettant totalement en cause tous les acquis, toutes les conventions de la musique: qu'est ce que la musique si ce n'est un assemblage de sons ? qu'est ce qu'un son ? comment le caractériser ? est il lisse, granuleux, dense ?,...comment le classer ? comment le transformer ? comment change t'on radicalement le son d'une simple note de piano simplement en "supprimant", en coupant les premières millisecondes qui représentent l'"attaque", que devient l'enregistrement d'une voix si on le lit "à l'envers" ? si on l'accélère ou le ralentit ? Nous sommes ici face à un infini de nouvelles possibilités. Le compositeur a une liberté totale: les anciennes règles du solfège, de l'harmonie n'ont plus lieu d'exister et seule l'imagination compte.

L'instrument musical n'est ainsi dans cette musique qu'un simple "cas particulier". Tout son peut être utilisé et une simple note de piano n'a ni plus ni moins de "valeur", de musicalité qu'un bruit de machine, un grincement métallique, un claquement de porte ou le souffle du vent. Pour ma part, j'utilise beaucoup de « sons » d'instruments dans ma musique, ce qui m'intéresse c'est ce que ce type de sons évoque comme sensations en nous, l'instrument n'intervient donc plus que par sa référence culturelle.

Concrètement cette musique a été rendue possible dès lors qu'il a été possible d'enregistrer des sons sur un support. Au tout début sur des disques souples, très vite remplacés par l'invention de magnétophone à bande. D'ailleurs on appelle aussi cette musique "musique pour bande". En ce sens il s'agit d'une première incursion du virtuel et de la "dématérialisation": le magnétophone c'est vraiment **l'instrument à virtualiser les sons !**

Le travail du compositeur consiste dans un premier temps à enregistrer, à se constituer des "banques de sons" puis à travailler cette "matière sonore" (l'analogie avec la sculpture est souvent employée): par divers moyens électroniques le son se transforme: découpage, filtrage, modulation, transposition, ralentissement, accélération, inversion. Enfin le compositeur "organise" cet ensemble de nouvelles sonorités et réalise ainsi une oeuvre "fixée" sur support magnétique. Une oeuvre totalement virtuelle, qui n'est jouée par aucun musicien. Elle n'existe que dans la mémoire magnétique de la bande, et maintenant dans la mémoire électronique de l'ordinateur.

Et de nos jours la puissance des ordinateurs domestiques permet de disposer d'un véritable studio d'enregistrement professionnel. Permet de contrôler une multitude d'instruments virtuels, jusqu'à plusieurs orchestres symphoniques !

Apparaît ici une ambivalence de cette musique qui est à la fois « technologique et primitive » admirablement exprimé par Patrick Ascione :

«L'art acousmatique est une expression libre, puissante, qui porte en elle les fondements mêmes de la musique et qui révèle tout l'univers des sons, rejoignant par là un certain primitivisme. Ambivalence et privilège de cet art si moderne que de pouvoir aussi remonter le temps jusqu'aux prémices et aux racines les plus lointaines de la musique et du son.»

Patrick Ascione

Voilà pour ce qui est du virtuel, de la dématérialisation, de la technologie.

Quand au **cadre** maintenant ? Où se trouve, dans ma démarche de musicien acousmatique, la « rematérialisation du virtuel » ? Quel est ce cadre ?

Et bien tout simplement dans le concert « acousmatique », le concert de haut parleur.

Car cette musique "fixée", qui ne peut être "jouée" par des instrumentistes, ne se prive pas de s'exposer dans des salles de concerts ! Elle s'interprète dans des installations sonores complexes, des "acousmoniums", des orchestres de haut parleurs qui remplissent la salle de concert; devant, derrière, au milieu du public; Et le public se trouve alors plongé au coeur même de la musique. Il m'arrive souvent de penser, dans ces "concerts dans le noir", que le son devient comme matière, qu'il "existe" profondément: grave et onctueux, lisse et strident, percussif, frotté, violent, léger...

Car c'est bien à cet instant: quand la vibration du son arrive à nos oreilles, que l'instrument « renaît »...que ce soit un véritable instrument ou un ordinateur/magnétophone qui le restitue...quelle importance ? le violoncelle, la flûte, le piano renaissent, même s'ils ont été transformés inversés, filtrés, mixés...ils sont là.. leur son existe dans l'air et ils provoquent en nous toute une gamme de sensations....

Le "cadre", c'est donc ici tout simplement le haut parleur. Et l'écoute dite "acousmatique" : l'écoute du haut parleur, l'écoute du son pour ce qu'il est, privé de sa source, c'est bien le moment où le "réel" reprend sa "domination physique".

Voilà ce que je peux (modestement) dire en tant que compositeur de musique acousmatique.

Michel Titin-Schnaider